

Tourné vers les
métiers
de la nature et
du vivant

LE BAC GÉNÉRAL 2021 dans l'enseignement agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Centre-Val de Loire

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRAND'ÉCART



18 - Cher

● LEGTA - Lycée Agricole de Bourges

Le Sollier - 18570 LE SUBDRAY

☎ 02.48.69.74.60

www.bourges.educagri.fr

28 - Eure-et-Loir

● LEGTA - Lycée Agricole de Chartres

La Saussaye - 28630 SOURS

☎ 02.37.33.72.00

www.legta.chartres.educagri.fr

36 - Indre

● LEGTA - Lycée Agricole Naturapolis

Touvent - Route de Velles
36000 CHÂTEAUROUX

☎ 02.54.53.11.00

naturapolis36.fr

37 - Indre-et-Loire

● LEGTA - Tours-Fondettes - Agro-campus

La Plaine - 37230 FONDETTES

☎ 02.47.42.01.06

www.tours-fondettes-agrocampus.fr

41 - Loir-et-Cher

● LEGTA - Lycée Agricole de Vendôme

Areines - 41106 VENDÔME

☎ 02.54.67.44.00

www.legta41.educagri.fr

45 - Loiret

● LEGTA - Lycée Agricole Le Chesnoy

2190, Avenue d'Antibes - 45200 AMILLY

☎ 02.38.89.80.00

www.lechesnoy.fr





30

HCl

$n^i = Cx$

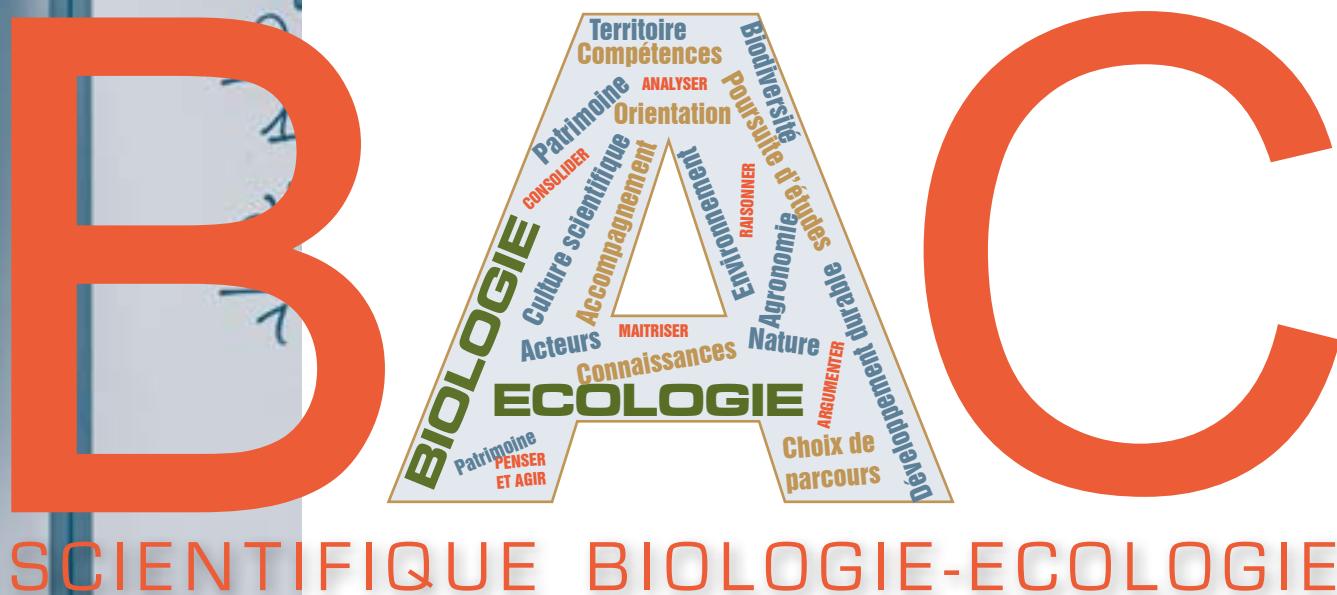
$n^i - x_n$

CF



PRÉPARER LE BACCALAUREAT GÉNÉRAL 2021 DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Un bac à caractère scientifique Biologie-Ecologie
tourné vers les métiers de la nature et du vivant



Le baccalauréat général spécialité « Biologie-Ecologie » proposé dans les établissements d'enseignement agricole est accessible à tous les élèves ayant suivi une classe de 2nde Générale et Technologique dans un lycée de l'enseignement agricole ou de l'éducation nationale.

En Seconde Générale et Technologique, en lycée agricole, choisir l'enseignement optionnel

DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	4 h 00
Histoire-Géographie	3 h 00
Langues vivantes A et B	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h 00
Physique-Chimie	3 h 00
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h 00
Enseignement moral et civique	18h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

- ➔ Tests de positionnement à l'entrée en Seconde
- ➔ Accompagnement personnalisé
- ➔ Aide à l'orientation

DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL **GÉNÉRAL** 3h00
Ecologie, Agronomie, Territoires et Développement Durable - EATDD

UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL **TECHNOLOGIQUE**

Au choix de l'élève parmi :

- hippologie-équitation,
- pratiques sociales et culturelles,
- pratiques professionnelles,
- pratiques sportives

se référer à l'offre de formation de chaque établissement

Ecologie Agronomie Territoires et Développement Durable



Qu'est ce que l'EATDD ?

Ecologie
Agronomie
Territoires et
Développement
Durable

Découvrir un territoire, observer, analyser, comprendre

L'EATDD permet aux élèves de **découvrir et comprendre**, à partir de situations concrètes, l'organisation d'un territoire en lien avec les enjeux socio-économiques et environnementaux qui le caractérisent. Cette étude s'enrichit du regard croisé de plusieurs disciplines : **biologie-écologie, agronomie, zootechnie, éducation socio-culturelle, histoire-géographie, sciences économiques et sociales.**

La démarche pédagogique associe des sorties sur le terrain, des séances de cours et de travaux pratiques. Elle fait appel à l'esprit d'observation, à des qualités d'analyse, d'expérimentation et de synthèse.



- des établissements à taille humaine,
- un cadre de vie propice à l'épanouissement,
- un internat, une vie associative dynamique,
- une participation forte à la vie du territoire,
- de très bons taux de réussite à l'examen.

En classe de Seconde GT dans un établissement d'enseignement agricole ou dans un lycée de l'éducation nationale, les élèves suivent les mêmes enseignements communs.

A l'issue de la Seconde GT, les élèves s'orientent en 1^{re} d'un Bac Technologique ou en 1^{re} d'un Bac Général et choisissent les enseignements de spécialité proposés en lycée agricole ou en lycée de l'éducation nationale.



En cycle terminal, une formation scientifique solide et une place de choix pour la biologie et l'écologie

DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français <small>PREMIÈRE</small>	4 h 00
Philosophie <small>TERMINALE</small>	4 h 00
Histoire Géographie	3 h 00
Langues vivantes A et B	4 h 30
EPS	2 h 00
Enseignement moral et civique	18 h/an
Enseignement scientifique	2 h 00

➔ Accompagnement à l'orientation

DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

PREMIÈRE ➔ 3 enseignements de spécialité

Biologie-écologie	4 h 00
Mathématiques	4 h 00
Physique-chimie	4 h 00

TERMINALE ➔ 2 enseignements de spécialité parmi :

Biologie-écologie	6 h 00
Physique-chimie	6 h 00
Mathématiques	6 h 00

se référer à l'offre de formation de chaque établissement

Plus de sciences pour approfondir et élargir les connaissances

La « biologie-écologie » est une spécificité de l'enseignement agricole

Il s'agit de l'étude des milieux, de la bio-diversité et des interactions au sein d'un écosystème, une science indispensable pour se préparer aux études supérieures tournées vers les métiers de la nature et du vivant.



DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

PREMIÈRE & TERMINALE → 1 enseignement optionnel

Agronomie, économie, territoires (AET) 3h00

Hippologie - équitation 3h00

Education physique et sportive 3h00

Pratiques sociales et culturelles 3h00

Langues vivantes C 3h00

TERMINALE → 1 enseignement optionnel

Mathématiques complémentaires 3h00

se référer à l'offre de formation de chaque établissement

Au choix
de l'élève

Les
enseignements
de spécialité
permettent de
se préparer à la
poursuite
d'études

Energie
Agriculture
Environnement
Recherche
Bio-industries
Santé - Forêt
Vétérinaire

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIEUR NATURE

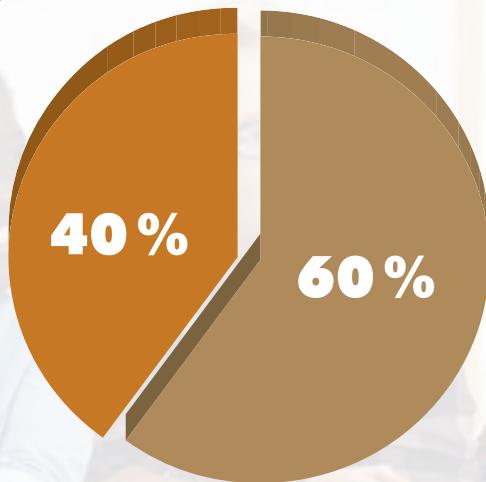
LES ÉPREUVES DU BAC

CONTRÔLE CONTINU

10% de la note finale
bulletins scolaires de
première et de terminale

30% de la note finale
épreuves communes

- 2 sessions en première
- 1 session en terminale



ÉPREUVES TERMINALES

1 épreuve en première

- français écrit et oral

4 épreuves en terminale

- 2 enseignements de spécialité
- philosophie
- grand oral

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Centre-Val de Loire

131, Rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans Cedex 2 - draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr